



**CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**AVIS**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 23 septembre 2024 à 20h00**, à la **maison communale**, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 08/2024) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

---

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Interpellation citoyenne - Régularisation de la Carrière du Bois d'Anthisnes
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 août 2024
- 3) Fabrique d'église Saint Remy à Vien - Budget pour l'exercice 2025 – Réformation.
- 4) Finances communales – Subvention en numéraire à charge du budget extraordinaire de 2024 - Révision - Accord
- 5) Bois soumis au régime forestier - Destination des coupes ordinaires de bois marchands de l'automne 2024 – exercice 2025 – Catalogue, modalités et conditions de la vente - Décision
- 6) Enseignement communal - Règlement d'ordre intérieur – Projet adopté par la Commission Paritaire Locale – Approbation
- 7) Enseignement communal - Règlement des études dans le cadre de la mise en place du Tronc commun – Projet adopté par la Commission Paritaire Locale – Approbation
- 8) Enseignement communal - Règlement de travail du personnel directeur, enseignant et assimilé – Projet adopté par la Commission Paritaire Locale – Approbation
- 9) Enseignement communal – Organisation du niveau maternel des établissements scolaires pour l'année scolaire 2024/2025 selon les chiffres de la population à valider au 30 septembre 2024 – Décision
- 10) Enseignement communal – Organisation du niveau primaire des établissements scolaires pour l'année scolaire 2024/2025 selon les chiffres de la population validés au 01er octobre 2024 – Décision
- 11) Enseignement communal - Encadrement complémentaire à charge du PO pour l'année scolaire 2024-2025 - niveau primaire - Décision
- 12) Association de projet : « Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève » - Comptes 2023, rapport du réviseur d'entreprises et rapport d'activité (année scolaire 2023-2024) - Approbation
- 13) Correspondance, communication et questions

---

La Directrice générale,



RENARD A.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



TARABELLA M.